

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 25 juin 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/06/25-5/02

---

Commission n° 5 - Éducation, Jeunesse et Sports, et Affaires Internationales  
Rapporteur : DELESSARD Monique

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : TURBA Didier

---

OBJET : Collège du 21ème siècle - Schéma directeur numérique des collèges - subventions aux collèges pilotes.

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma directeur numérique des collèges et de l'expérimentation qui est menée pour celle-ci dans dix collèges pilotes, il est proposé d'attribuer à 3 d'entre eux une subvention d'investissement pour leur permettre d'acquérir et de tester des équipements innovants susceptibles d'induire de nouvelles pratiques pédagogiques généralisables à l'ensemble des établissements, pour un montant de 41 000 €.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

Vu la délibération n° 7/01 du Conseil général en date du 1er février 2010, approuvant le budget du Département pour l'année 2010,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

Article 1 : d'attribuer une subvention de :

- 17 000 € au collège Louis Braille à Esbly, affectée à l'acquisition d'une mallette de baladodiffusion ;
- 6 000 € au collège Rosa Bonheur au Châtelet-en-Brie, affectée à l'acquisition de deux Tableaux Numériques Interactifs (TNI) ;

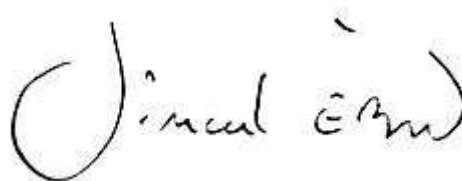
- 18 000 € à la SEGPA du collège La Plaine des Glacis à la Ferté-sous-Jouarre, affectée à l'acquisition de chariots mobiles pour ordinateurs portables et d'une mallette de baladodiffusion.

Article 2 : d'imputer cette dépense au Programme « Aides à la pédagogie » sur l'opération « subvention collège du 21<sup>ème</sup> siècle » du budget départemental.

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil général à mandater en une seule fois les dites subventions aux collèges concernés.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ